

NOM (MAJ): _____ PRENOM (MAJ): _____ Date naissance : ___/___/___ Age : ___ ans Code postal : _____ VILLE (MAJ): _____	CIRCUITS: <input type="checkbox"/> 7 km: 3€ <input type="checkbox"/> 15 km: 5€ <input type="checkbox"/> 28 km: 6€ <input type="checkbox"/> 36 km: 8€ <input type="checkbox"/> 49 km: 10€ <input type="checkbox"/> 57 km: 10€ <i>Chèque à l'ordre de</i> <i>« VTT des Monts »</i>	Bulletin d'inscription de la 24ème Croisée des Monts du Lyonnais.
LICENCE FFCT >= 18 ans (-2€): <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI LICENCE FFCT < 18 ans (Gratuit): <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI		REGLEMENT 1) Le port du casque rigide est obligatoire pour tous les participants. 2) Respecter le code de la route sur les portions routières. 3) Les participants doivent suivre le parcours. 4) Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de vol ou de détérioration de matériel 5) Par sécurité, tout abandon devra être signalé aux organisateurs. 6) Prévoir du matériel individuel de réparation. 7) Autorisation parentale exigée pour les mineurs. 8) Chacun respectera la nature et les promeneurs qu'il croisera. 9) L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le participant donne son accord au club "VTT des Monts" et aux médias pour qu'ils utilisent son image (photos et vidéo prises le 1er mai) pour la promotion et la diffusion de l'image de la randonnée "la croisée des monts du lyonnais" sous toutes ses formes (vidéo, journaux, photo papier, internet...)
Adresse mail (MAJ): _____		Bulletin d'inscription de la 24ème Croisée des Monts du Lyonnais.
Je déclare avoir pris connaissance du règlement. Fait à _____ le _____ <p style="text-align: center;">Signature :</p>		REGLEMENT 1) Le port du casque rigide est obligatoire pour tous les participants. 2) Respecter le code de la route sur les portions routières. 3) Les participants doivent suivre le parcours. 4) Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de vol ou de détérioration de matériel 5) Par sécurité, tout abandon devra être signalé aux organisateurs. 6) Prévoir du matériel individuel de réparation. 7) Autorisation parentale exigée pour les mineurs. 8) Chacun respectera la nature et les promeneurs qu'il croisera. 9) L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le participant donne son accord au club "VTT des Monts" et aux médias pour qu'ils utilisent son image (photos et vidéo prises le 1er mai) pour la promotion et la diffusion de l'image de la randonnée "la croisée des monts du lyonnais" sous toutes ses formes (vidéo, journaux, photo papier, internet...)
NOM (MAJ): _____ PRENOM (MAJ): _____ Date naissance : ___/___/___ Age : ___ ans Code postal : _____ VILLE (MAJ): _____	CIRCUITS: <input type="checkbox"/> 7 km: 3€ <input type="checkbox"/> 15 km: 5€ <input type="checkbox"/> 28 km: 6€ <input type="checkbox"/> 36 km: 8€ <input type="checkbox"/> 49 km: 10€ <input type="checkbox"/> 57 km: 10€ <i>Chèque à l'ordre de</i> <i>« VTT des Monts »</i>	Bulletin d'inscription de la 24ème Croisée des Monts du Lyonnais.
LICENCE FFCT >= 18 ans (-2€): <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI LICENCE FFCT < 18 ans (Gratuit): <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI		REGLEMENT 1) Le port du casque rigide est obligatoire pour tous les participants. 2) Respecter le code de la route sur les portions routières. 3) Les participants doivent suivre le parcours. 4) Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de vol ou de détérioration de matériel 5) Par sécurité, tout abandon devra être signalé aux organisateurs. 6) Prévoir du matériel individuel de réparation. 7) Autorisation parentale exigée pour les mineurs. 8) Chacun respectera la nature et les promeneurs qu'il croisera. 9) L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le participant donne son accord au club "VTT des Monts" et aux médias pour qu'ils utilisent son image (photos et vidéo prises le 1er mai) pour la promotion et la diffusion de l'image de la randonnée "la croisée des monts du lyonnais" sous toutes ses formes (vidéo, journaux, photo papier, internet...)
Adresse mail (MAJ): _____		Bulletin d'inscription de la 24ème Croisée des Monts du Lyonnais.
Je déclare avoir pris connaissance du règlement. Fait à _____ le _____ <p style="text-align: center;">Signature :</p>		REGLEMENT 1) Le port du casque rigide est obligatoire pour tous les participants. 2) Respecter le code de la route sur les portions routières. 3) Les participants doivent suivre le parcours. 4) Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de vol ou de détérioration de matériel 5) Par sécurité, tout abandon devra être signalé aux organisateurs. 6) Prévoir du matériel individuel de réparation. 7) Autorisation parentale exigée pour les mineurs. 8) Chacun respectera la nature et les promeneurs qu'il croisera. 9) L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le participant donne son accord au club "VTT des Monts" et aux médias pour qu'ils utilisent son image (photos et vidéo prises le 1er mai) pour la promotion et la diffusion de l'image de la randonnée "la croisée des monts du lyonnais" sous toutes ses formes (vidéo, journaux, photo papier, internet...)
NOM (MAJ): _____ PRENOM (MAJ): _____ Date naissance : ___/___/___ Age : ___ ans Code postal : _____ VILLE (MAJ): _____	CIRCUITS: <input type="checkbox"/> 7 km: 3€ <input type="checkbox"/> 15 km: 5€ <input type="checkbox"/> 28 km: 6€ <input type="checkbox"/> 36 km: 8€ <input type="checkbox"/> 49 km: 10€ <input type="checkbox"/> 57 km: 10€ <i>Chèque à l'ordre de</i> <i>« VTT des Monts »</i>	Bulletin d'inscription de la 24ème Croisée des Monts du Lyonnais.
LICENCE FFCT >= 18 ans (-2€): <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI LICENCE FFCT < 18 ans (Gratuit): <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI		REGLEMENT 1) Le port du casque rigide est obligatoire pour tous les participants. 2) Respecter le code de la route sur les portions routières. 3) Les participants doivent suivre le parcours. 4) Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de vol ou de détérioration de matériel 5) Par sécurité, tout abandon devra être signalé aux organisateurs. 6) Prévoir du matériel individuel de réparation. 7) Autorisation parentale exigée pour les mineurs. 8) Chacun respectera la nature et les promeneurs qu'il croisera. 9) L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le participant donne son accord au club "VTT des Monts" et aux médias pour qu'ils utilisent son image (photos et vidéo prises le 1er mai) pour la promotion et la diffusion de l'image de la randonnée "la croisée des monts du lyonnais" sous toutes ses formes (vidéo, journaux, photo papier, internet...)
Adresse mail (MAJ): _____		
Je déclare avoir pris connaissance du règlement. Fait à _____ le _____ <p style="text-align: center;">Signature :</p>		